

# Guide de l'étudiant francophone

Conditions d'admission/Inscription

Organisation des études

Cursus franco-allemands

Règles d'entrée et de séjour en Allemagne

Vie pratique

Vie culturelle et internationale



UNIVERSITÄT  
DES  
SAARLANDES





<b>Bienvenue à l'Université de la Sarre – Sarrebruck</b> .....	6
<b>Conditions d'admission/Inscription</b> .....	7
<b>Inscription avec <i>uni-assist</i></b> .....	7
Exceptions.....	8
<b>Accès à la formation</b> .....	8
<b>Accès direct</b> .....	8
<i>Deutsche Sprachprüfung für den Hochschulzugang (DSH)</i> .....	8
<i>Goethe-Zertifikat C2 : Großes Deutsches Sprachdiplom</i> .....	8
<i>Deutsches Sprachdiplom der Kultusministerkonferenz</i> .....	9
<i>Test DaF</i> .....	9
<b>Accès indirect</b> .....	9
<i>Feststellungsprüfung</i> .....	9
<b>Changement d'université ou de cursus</b> .....	10
<b>Auditeurs libres (<i>Gasthörer</i>)</b> .....	11
<b>Semestre d'études pour les étrangers (<i>Kurzstudium</i>)</b> .....	11
<b>Frais d'inscription</b> .....	11
<b>Inscription en doctorat</b> .....	11
<b>Organisation des études</b> .....	13
<b>Le système LMD</b> .....	13
<b>Autres formations</b> .....	13
<b>Types de cours proposés</b> .....	14
<b>Cursus franco-allemands</b> .....	15
<b>Droit et économie</b> .....	15
Licence de Droit/ <i>Zertifikat Studien des deutschen und</i> <i>französischen Rechts (ZSDFR)</i> .....	15
<i>Diplom BWL/Master en sciences du Management (MSc)</i> .....	15

# Sommaire

---

<b>Sciences naturelles et techniques</b> .....	15
Licence en Chimie (franco-allemande) et Diplôme d'Ingénieur/ <i>Master of Science</i> en Chimie .....	15
Licence et Master franco-allemands en Biochimie et Biologie Moléculaire – <i>Bachelor/Master of Science in Biologie (Human- und     Molekularbiologie)</i> .....	16
Licence ( <i>Bachelor</i> ) et Master en Génie des Matériaux (Ecole Européenne d'Ingénieurs en Génie des Matériaux, EEIGM) .....	16
AMASE – Joint European Master Programme in Advanced Materials Science and Engineering .....	17
Licence ( <i>Bachelor</i> ) et Master en Physique, cursus trinational SaarLorLux .....	17
Licence ( <i>Bachelor</i> ) et Master en Mécatronique, cursus intégrés franco-allemands .....	17
 <b>Sciences humaines, Lettres et Langues</b> .....	18
Géographie/Histoire.....	18
Master en Histoire de la Culture, de la Littérature et de la Langue de l'Espace d'Expression Allemande, cursus trinational Saar–Lor–Lux ...	18
Licence en Archéologie Classique (filière franco-allemande) .....	19
Licence et Master d'Etudes franco-allemandes : communication et coopération transfrontalières.....	19
Programme de coopération avec l'ENS de Lyon .....	19
Programme de coopération avec Sciences Po Paris .....	20
Licence ( <i>Bachelor</i> ) Etudes culturelles françaises et communication interculturelle et Master Communication interculturelle (espace francophone).....	20
L'enseignement du français ( <i>Staatsexamen</i> ) .....	21
Licence ( <i>Bachelor</i> ) et Master Etudes romanes .....	21
Licence ( <i>Bachelor</i> ) Littérature comparée, linguistique comparée et traduction ( <i>VSLT</i> ) .....	21
Master Traduction.....	22
Master Littérature générale et comparée.....	22
Master Musicologie.....	22
Erasmus Mundus European Masters Program in Language and Communication Technologies (EM LCT).....	23
Certificat Europaicum.....	23

<b>Doctorat (<i>Promotion</i>)</b> .....	23
Exemples de coopération transfrontalière.....	23
Cotutelle de thèse.....	24
<b>Règles d'entrée et de séjour en Allemagne</b> .....	25
Pour les citoyens de l'Union européenne, d'Islande, du Liechtenstein, de Norvège et de Suisse .....	25
Pour les non-ressortissants de l'Union européenne .....	25
Les visas .....	25
Pour tous les candidats étrangers .....	27
<b>Vie pratique</b> .....	29
Journées d'information pour les étudiants en premier semestre .....	29
Coût et financement des études.....	29
Cotisation sociale et coût de la vie étudiante.....	29
Assurance maladie .....	29
Transports.....	30
Stationnement .....	30
Logement.....	31
<b>Vie culturelle et internationale</b> .....	33
Activités culturelles et sportives .....	33
Activités religieuses.....	34
Pôle France ( <i>Frankreichzentrum</i> ) de l'Université de la Sarre .....	35
L'Institut français de Sarrebruck – un lieu de rencontre avec la culture française.....	36
ZiS – Bureau d'accueil et de conseil pour les étudiants étrangers .....	37
UniGR – Université de la Grande Région.....	38
<b>Annexes</b> .....	39
Interlocuteurs à l'Université de la Sarre .....	39
Autres interlocuteurs .....	41
<b>En bref</b> .....	43
<b>Tableau récapitulatif</b> .....	44
<b>Glossaire</b> .....	45
<b>Plan du campus de Hombourg</b> .....	50
<b>Plan du campus de Sarrebruck</b> .....	51

## Bienvenue à l'Université de la Sarre – Sarrebruck

---

L'Université de la Sarre, fondée en 1948 en coopération avec le gouvernement français, est située au cœur de l'Europe. Elle compte actuellement à peu près 18 100 étudiants dont environ 16 % venant de l'étranger.



Elle offre à ses étudiants une formation pluridisciplinaire : droit et sciences économiques, médecine, sciences et technologie, lettres et sciences humaines. Elle est reconnue pour sa recherche en informatique, en nanosciences et en biosciences ainsi que pour ses formations tournées vers l'Europe et le monde francophone. Des cursus intégrés franco-allemands et de nombreux programmes internationaux sont proposés par l'Université de la Sarre dans quasiment toutes les disciplines. Une grande partie des formations franco-allemandes est reconnue et soutenue par l'Université franco-allemande (UFA).

La coopération transfrontalière au sein de la Grande Région (Sarre, Rhénanie-Palatinat, Luxembourg, Lorraine et Wallonie) joue un rôle majeur pour l'Université de la Sarre. Elle participe ainsi au projet « Université de la Grande Région » ([www.uni-gr.eu/fr](http://www.uni-gr.eu/fr)) qui vise la création d'un espace d'enseignement supérieur et de recherche transfrontalier entre les universités partenaires.

Au-delà de la qualité des formations, l'Université de la Sarre propose de nombreuses activités culturelles et sportives. Plusieurs cafés, un restaurant universitaire, un bar et une épicerie facilitent la vie quotidienne des étudiants sur le campus.

La ville de Sarrebruck, capitale de la Sarre, est riche en événements culturels (théâtre, cinéma, fêtes, etc.) et accueille un grand nombre de festivals, tel que le festival de cinéma « Max Ophüls », le festival franco-allemand des arts de la scène « Perspectives », le festival d'écriture dramatique francophone « Primeurs » ou encore le festival de danse « n. o. w. dance saar ».

Vous pouvez découvrir les offres de formation et la vie étudiante de l'Université de la Sarre sur son site Internet [www.uni-saarland.de](http://www.uni-saarland.de).

L'Université de la Sarre sera heureuse de vous accueillir !

Tout étudiant étranger a la possibilité de s'inscrire à un établissement d'enseignement supérieur allemand. Il lui faut à cet effet remplir certaines conditions. Le candidat doit disposer d'un diplôme d'enseignement secondaire équivalent à l'*Abitur*. Les diplômes d'enseignement secondaire étrangers ne sont pas toujours équivalents au baccalauréat allemand. Il est vivement conseillé de s'informer le plus tôt possible dans son pays sur les conditions d'admission à l'université et sur l'organisation des études en Allemagne.

### Inscription avec *uni-assist*

Pour étudier à l'Université de la Sarre (ou au sein d'autres universités allemandes qui sont membres d'*uni-assist*), il est obligatoire de déposer au préalable une demande une demande d'admission en ligne via le site Internet [www.uni-assist.de/online](http://www.uni-assist.de/online). Après avoir rempli les informations demandées, il est nécessaire d'envoyer la demande d'admission par voie postale. *uni-assist* peut vérifier, moyennant rétribution, que tous les documents et certificats nécessaires ont été fournis.

Informations et dépôt de dossier auprès de :

Universität des Saarlandes  
c/o uni-assist e. V.  
Geneststraße 5  
D-10829 Berlin  
[www.uni-assist.de/online](http://www.uni-assist.de/online)

Le dossier envoyé à *uni-assist* doit comprendre une demande d'admission pour chaque université auprès de laquelle vous avez postulé. Par contre, les documents et certificats complétant votre/vos demande/s ne doivent être envoyés qu'en un seul exemplaire. Après vérification des dossiers par *uni-assist*, l'Université de la Sarre décide de l'admission et de l'inscription des étudiants. Il est recommandé de consulter les informations concernant les demandes d'admission des étudiants étrangers sur [www.uni-assist.de](http://www.uni-assist.de).

Un dossier complet doit comprendre :

- une demande d'admission (ou plusieurs, si vous avez postulé à plusieurs universités)
- le/les titre/s d'admission
- le/les certificat/s de connaissances de l'allemand
- un curriculum vitæ
- les certificats de l'école/de l'université (photocopies certifiées conformes accompagnées d'une traduction officielle en allemand ou en anglais. Cette règle concerne également les certificats français))

La demande d'admission des étudiants étrangers doit parvenir à *uni-assist*

- jusqu'au 15 janvier pour le semestre d'été
- jusqu'au 15 juillet pour le semestre d'hiver.

# Conditions d'admission/Inscription

---

## Exceptions

Le service d'*uni-assist* ne concerne pas :

- les étudiants issus des pays de l'Union européenne et du Liechtenstein, d'Islande et de Norvège (EEE) qui désirent s'inscrire dans un cursus universitaire avec *Numerus Clausus* géré actuellement par la *Stiftung für Hochschulzulassung Sfh* ([www.hochschulstart.de](http://www.hochschulstart.de)) à Dortmund pour les filières médecine, chirurgie dentaire et pharmacie.
- les étudiants qui désirent s'inscrire à un cursus francophone ou franco-allemand de l'Université de la Sarre : droit, allemand, études franco-allemandes : communication et coopération transfrontalières, etc.
- les étudiants ayant déjà fait des études en Allemagne et qui désirent les reprendre ou les poursuivre. Dans ce cas, s'adresser au *Studierendensekretariat*.
- les étudiants qui souhaitent s'inscrire à un cours de langue allemande intensif ou participer à une université d'été. Dans ce cas, s'adresser au Service des relations internationales (*International Office*).
- les étudiants qui désirent participer à un programme d'échange universitaire. Dans ce cas, s'adresser à l'*International Office*.
- les titulaires d'un diplôme de fin de scolarité luxembourgeois. Dans ce cas, s'adresser au *Studierendensekretariat*.

## Accès à la formation

Le système de formation étant propre à chaque pays, il existe deux possibilités d'accès à l'enseignement supérieur : l'accès direct et l'accès indirect.

### Accès direct

Les étudiants titulaires d'un diplôme reconnu comme équivalent au baccalauréat allemand ont un droit d'accès universitaire direct s'ils présentent une attestation du niveau d'allemand requis. Ils doivent pour cela justifier de l'un des examens suivants :

#### *Deutsche Sprachprüfung für den Hochschulzugang (DSH)*

L'université fixe la date de cet examen. Les directives concernant le *DSH* sont les mêmes dans tous les établissements d'enseignement supérieur allemands. En cas d'échec, les cours d'allemand du *Studienkolleg* préparent le candidat à cet examen. Il est possible de repasser l'examen une deuxième fois.

Vous trouverez des informations supplémentaires sur le site de l'Université de la Sarre.

#### *Goethe-Zertifikat C2 : Großes Deutsches Sprachdiplom*

Délivré par les *Goethe-Institute*, ce certificat dispense de l'examen de langue obligatoire pour l'inscription à l'université en Allemagne. L'âge minimum requis pour se présenter à ces deux examens est de 18 ans.



## *Deutsches Sprachdiplom der Kultusministerkonferenz*

Examen scolaire permettant aux élèves étrangers de passer un diplôme reconnu de langue allemande au sein de leur école.

Informations sur [www.kmk.org](http://www.kmk.org).

## *Test DaF*

Le Test *Deutsch als Fremdsprache* est organisé par les centres *Test DaF*. Le niveau TDN 4 est requis pour s'inscrire à l'université allemande.

Informations sur [www.testdaf.de](http://www.testdaf.de).

## Accès indirect

### *Feststellungsprüfung*

Ce droit d'accès s'applique aux candidats disposant d'un diplôme partiellement reconnu comme équivalent au baccalauréat allemand. Pour savoir si le diplôme obtenu est reconnu comme équivalent au baccalauréat allemand, veuillez consulter [www.anabin.de](http://www.anabin.de).

Pour être admis à l'Université de la Sarre, le candidat doit avoir obtenu la moyenne à un cours de langue du *Studienkolleg* et avoir ensuite réussi l'examen du *Feststellungsprüfung* qui aura lieu à la fin des cours du *Studienkolleg*.

Les cours du *Studienkolleg* préparent le candidat à cet examen. La demande d'admission à ces cours doit être effectuée conjointement avec la demande d'inscription au cursus choisi. Les candidats sont souvent nombreux.

Le *Studienkolleg* de l'Université de la Sarre propose les cours suivants :

*Cours M* (pour accéder aux études de biologie, médecine, pharmacie, psychologie, sport et chirurgie dentaire) : allemand, biologie, chimie, mathématiques (informatique inclus) et physique

*Cours T* (pour accéder aux filières scientifiques et techniques comme la chimie, la mécanique, les mathématiques, la physique, l'informatique et la linguistique informatique) : allemand, chimie, mathématiques (informatique inclus) et physique

Ces cours comprennent 28 à 32 heures par semaine (avec 16 à 20 semaines de cours par semestre).

Avant d'être admis au *Studienkolleg*, le candidat doit passer un test pour évaluer son niveau d'aptitude en allemand et suivre un cours d'allemand pour débutants (niveau I) ou avancés (niveau II).

## Conditions d'admission/Inscription

---

Au terme du cours du niveau I, le candidat passera de nouveau un test de niveau d'aptitude en allemand et suivra ensuite le cours de niveau avancé (niveau II). Les cours d'allemand de niveau avancé préparent à l'examen *DSH*.

Délais d'envoi des candidatures à *uni-assist* :

semestre d'été : jusqu'au 15 janvier

semestre d'hiver : jusqu'au 15 juillet

Il est vivement conseillé d'envoyer sa candidature le plus tôt possible.

Calendrier universitaire du *Studienkolleg* :

semestre d'été : début mars à mi-juillet

semestre d'hiver : début septembre à fin février

Pour plus d'informations :

[www.uni-saarland.de/fr/campus/etudes/demande-dadmission-et-inscriptions/etudiants-etrangers.html](http://www.uni-saarland.de/fr/campus/etudes/demande-dadmission-et-inscriptions/etudiants-etrangers.html)

[www.uni-saarland.de/studienkolleg](http://www.uni-saarland.de/studienkolleg)

[www.studienkollegs.de](http://www.studienkollegs.de)

Les candidats disposant de connaissances suffisantes en allemand et dans la matière qu'ils souhaitent étudier peuvent passer l'examen du *Feststellungsprüfung* sans avoir suivi les cours du *Studienkolleg* (externes). Ils doivent à cet effet avoir adressé une demande d'admission à *uni-assist* et disposer d'une convocation à l'examen.

### Changement d'université ou de cursus

Les candidats ayant déjà étudié dans une université allemande ou à l'étranger peuvent solliciter une demande de transfert ou de validation d'acquis à l'Université de la Sarre. Ils doivent à cet effet adresser une demande par écrit aux différents services des examens des facultés concernées, au *Prüfungsamt* ou au *Prüfungssekretariat*, et y joindre leur relevé de notes (*Transcript of Records*) ainsi qu'une attestation de leur niveau d'allemand.

Le traitement de la demande peut prendre plusieurs mois, il est donc recommandé d'envoyer le dossier le plus tôt possible.

Il n'est pas possible d'effectuer une demande d'admission à un cours d'allemand parallèlement à la demande d'inscription à un semestre supérieur.

Il faut noter que les admissions aux semestres supérieurs sont souvent limitées.

## **Auditeurs libres (*Gasthörer*)**

Les étudiants étrangers ont la possibilité de s'inscrire à l'Université de la Sarre en tant qu'auditeurs libres. Ils n'ont dans ce cas pas le statut d'étudiant. La demande d'inscription en tant qu'auditeur libre à l'Université de la Sarre peut être adressée au *Studierendensekretariat*.

## **Semestre d'études pour les étrangers (*Kurzstudium*)**

Les étudiants étrangers peuvent suivre des cours à l'Université de la Sarre pour une durée limitée (un ou deux semestres) dans le but de compléter ou d'approfondir leur cursus (p. ex. avec une bourse ERASMUS). En outre, ils peuvent s'inscrire à des cours d'allemand proposés par le Service universitaire des relations internationales (*International Office*). La participation aux cours d'allemand du *Studienkolleg* est exclue.

Ils devront joindre à leur demande un document officiel de leur université confirmant la reconnaissance des crédits ECTS qu'ils auront acquis à l'Université de la Sarre ainsi qu'une autorisation officielle d'absence pour une durée d'un ou de deux semestres.

Si, au terme de son séjour, l'étudiant souhaite poursuivre ses études à l'Université de la Sarre pour y obtenir un diplôme universitaire, il devra faire une nouvelle demande d'admission avec les certificats et documents requis sous forme de photocopies certifiées conformes ainsi que leurs versions traduites. De plus, il devra y joindre une attestation de son niveau de langue (*DSH*).

## **Frais d'inscription**

Les étudiants étrangers inscrits à l'Université de la Sarre dans le cadre d'un programme d'échange, tel qu'ERASMUS, sont exemptés de frais d'inscription. Ils doivent néanmoins régler le *Semesterticket* (environ 100 €) pour les transports en commun. En général, il en est de même pour les étudiants de cursus intégrés, qui sont inscrits dans une université française.

## **Inscription en doctorat**

Les conditions d'admission à un cycle d'études doctorales sont précisées dans des règlements spécifiques à chaque faculté. Ceux-ci sont à retirer directement auprès du décanat ou du bureau des examens. Le cycle d'études doctorales dure en règle générale 3 ans, mais peut varier en fonction de la matière étudiée, du sujet de la thèse et de la formation préalable.

Le candidat doit prendre contact avec un professeur d'université de la discipline choisie disposé à assurer le suivi de sa thèse. Il doit en outre retirer une demande d'admission et la faire certifier auprès du décanat ou du bureau des examens.

La confirmation du directeur de thèse et la certification d'admission du décanat sont nécessaires pour l'inscription au *Studierendensekretariat*.

## Conditions d'admission/Inscription

---

L'étudiant doit y présenter les documents suivants :

- une copie certifiée conforme du diplôme universitaire (dans le cas d'un diplôme étranger, il convient de présenter également la traduction du document effectuée par un traducteur assermenté)
- les certifications du décanat et du directeur de thèse
- une pièce justificative d'adhésion à une caisse d'assurance maladie allemande
- un reçu pour le paiement de la cotisation semestrielle

Informations supplémentaires :

[www.uni-saarland.de/campus/studium/bewerbung-und-einschreibung/promotion](http://www.uni-saarland.de/campus/studium/bewerbung-und-einschreibung/promotion)

## Le système LMD

Depuis la rentrée 2007/2008, l'Université de la Sarre a adopté le système LMD (Licence/*Bachelor*, Master, Doctorat) pour permettre les comparaisons et les équivalences européennes ainsi que pour faciliter la mobilité des étudiants dans l'espace européen de l'enseignement supérieur.



La Licence (*Bachelor*) s'obtient au niveau bac + 3 (6 semestres d'études), le Master au niveau bac + 5 (4 semestres d'études après l'obtention de la Licence) et le doctorat (*Promotion*) au niveau bac + 8.

Les cursus de **Licence** et de **Master** sont divisés en semestres. Chaque semestre comporte un certain nombre d'Unités d'Enseignement (*Module*) qui correspond à un nombre de crédits ECTS (*Credit Points/Leistungspunkte*). Ces crédits sont comptabilisés à l'aide du système européen de transfert et d'accumulation de crédits (*European Credit Transfer System*).

Le cycle d'**études doctorales** dure en règle générale 3 ans, en fonction de la matière étudiée, du sujet de la thèse et de la formation préalable. Les conditions sont différentes selon les disciplines, il est donc conseillé de se renseigner auprès de la faculté en question.

Les écoles doctorales (*Graduierntenkollegs*) sont des institutions universitaires qui permettent aux jeunes doctorants de préparer leur doctorat au sein d'un programme d'études et de recherche.

Le programme *GradUS* de l'Université de la Sarre propose aux doctorants de toutes les facultés des ateliers qui ont pour objectif de promouvoir la formation des doctorants en développant des approches de travail transdisciplinaires et internationales. Pour plus d'informations, veuillez consulter : [www.uni-saarland.de/gradus](http://www.uni-saarland.de/gradus)

## Autres formations

Un certain nombre de cursus de l'Université de la Sarre prépare les étudiants à l'examen d'Etat (*Staatsexamen*). Il s'agit d'un examen final dont la réglementation est soumise au contrôle de l'Etat. Celui-ci permet d'exercer une profession dans la fonction publique (enseignant, juge, etc.) ou une profession soumise au contrôle de l'Etat (médecin, juriste, pharmacien, etc.).

Les étudiants internationaux devraient s'assurer qu'un examen d'Etat obtenu en Allemagne leur permette d'exercer la profession choisie dans leur pays d'origine. Les candidats ne disposant pas de la nationalité d'un pays membre de l'Union européenne ne

# Organisation des études

---

peuvent accéder à la fonction publique en Allemagne ou aux professions soumises au contrôle de l'Etat que dans des cas exceptionnels et avec l'accord des autorités compétentes des *Länder*.

Pour plus de renseignements sur les cursus universitaires de l'Université de la Sarre, veuillez vous adresser à :

Zentrale Studienberatung (Service d'orientation et de conseil)

Université de la Sarre

Campus Center, bât. A4 4

Tél. : +49 (0)681/302-3513

studienberatung@uni-saarland.de

www.uni-saarland.de/studienberatung

## Types de cours proposés

Les études en Allemagne demandent à l'étudiant beaucoup de travail individuel, une recherche autonome ainsi qu'une participation à des réflexions scientifiques.

### Cours magistral (*Vorlesung*)

Cette forme de cours est proposée par un professeur qui, lors du cours, développe un thème précis.

### Travaux dirigés (*Übung*)

Ce type de cours est généralement proposé parallèlement au cours magistral pour approfondir et consolider son contenu.

### Séminaire (*Seminar*)

Ce cours met en valeur la discussion et le travail individuel sur la base d'exposés (*Referat*) que l'étudiant présentera devant la classe. Il devra ensuite rédiger un dossier de 15 à 30 pages sur le même thème (*Hausarbeit*).

### Stages (*Praktika*)

Certaines facultés comme la faculté de médecine ou de sciences exigent des stages qui permettent à l'étudiant de mettre en pratique ses connaissances.

### Colloque (*Kolloquium*)

Ce cours est principalement réservé aux candidats en fin d'études ou aux doctorants. Il s'agit de réunions pour présenter et discuter de différents sujets de recherche.

### DROIT ET ECONOMIE

#### **Licence de Droit/Zertifikat Studien des deutschen und französischen Rechts (ZSDFR)**

Universités partenaires : Université de Lorraine – UFR DEA Metz, Université Paris II Panthéon-Assas, Université de Strasbourg



Renseignements : [www.cjfa.de](http://www.cjfa.de)

Centre Juridique Franco-Allemand  
Pr. Dr Dr h. c. Claude Witz et Pr. Dr Philippe Cossalter  
[cjfa@uni-saarland.de](mailto:cjfa@uni-saarland.de)  
Tél. : +49 (0)681/302-2121

#### **Diplom BWL/Master en sciences du Management (MSc)**

Ecoles partenaires : EMLYON Business School, NEOMA Business School

Renseignement : [www.uni-saarland.de/lehrstuhl/zentes/lehre/ausland/doppeldipl](http://www.uni-saarland.de/lehrstuhl/zentes/lehre/ausland/doppeldipl)

Rechts- und Wirtschaftswissenschaftliche Fakultät  
Lehrstuhl für BWL, insbesondere Außenhandel und Internationales Management  
Pr. Dr Dr Joachim Zentes

Contact :  
Victoria Lonnes  
[v.lonnes@mx.uni-saarland.de](mailto:v.lonnes@mx.uni-saarland.de)  
Tél. : +49 (0)681/302-4479

### SCIENCES NATURELLES ET TECHNIQUES

#### **Licence en Chimie (franco-allemande) et Diplôme d'Ingénieur/Master of Science en Chimie**

Ecole partenaire : Université de Strasbourg/ECPM de Strasbourg  
Filière soutenue par l'Université franco-allemande.

Renseignements : [www.uni-saarland.de/fak8/infos-chemie](http://www.uni-saarland.de/fak8/infos-chemie)

## Cursus franco-allemands

---

Naturwissenschaftlich-Technische Fakultät III  
Pr. Dr Andreas Speicher  
anspeich@mx.uni-saarland.de  
Tél. : +49 (0)681/302-2749

### **Licence et Master franco-allemands en Biochimie et Biologie Moléculaire – *Bachelor/Master of Science in Biologie (Human- und Molekularbiologie)***

Ecole partenaire : Université de Strasbourg  
Filière soutenue par l'Université franco-allemande.

Renseignements : Université de la Sarre, Zentrum für Human- & Molekularbiologie  
(ZHMB)  
<http://zhmb.uni-saarland.de> et [www.bionational.eu](http://www.bionational.eu)

Molekular- und Zellbiologie  
FR 8.3 Biowissenschaften  
Pr. Dr Manfred J. Schmitt  
mjs@microbiol.uni-sb.de  
Tél. : +49 (0)681/302-4730  
<http://zellbiologie.uni-saarland.de>

Dr Björn Diehl  
bjoern.diehl@uni-saarland.de  
Tél. : +49 (0)681/302-3926

### **Licence (*Bachelor*) et Master en Génie des Matériaux (Ecole Européenne d'Ingénieurs en Génie des Matériaux, EEIGM)**

Etablissements partenaires : EEIGM Nancy (France), UPC Barcelone (Espagne), LTU  
Luleå (Suède), UDV Valencia (Espagne), AGH Krakow (Pologne)

Filière soutenue par l'Université franco-allemande.

Renseignements :  
[www.uni-saarland.de/campus/studium/studienangebot/az/eeigm-ba](http://www.uni-saarland.de/campus/studium/studienangebot/az/eeigm-ba)

Fertigungstechnik und EUSMAT  
Pr. Dr-Ing. Dirk Bähre  
d.baehre@mx.uni-saarland.de  
Tél. : +49 (0)681/302-4375



### **AMASE – Joint European Master Programme in Advanced Materials Science and Engineering**

Ecoles partenaires : Université de Lorraine, Université polytechnique de Catalogne (Espagne), Université polytechnique de Luleå (Suède)

Renseignements : [www.amase-master.net](http://www.amase-master.net)  
EUSMAT – European School of Materials ([www.eusmat.net](http://www.eusmat.net))  
Dr-Ing. Flavio Soldera  
[f.soldera@matsci.uni-sb.de](mailto:f.soldera@matsci.uni-sb.de)  
Tél. : +49 (0)681/302-70511

### **Licence (*Bachelor*) et Master en Physique, cursus trinational SaarLorLux**

Universités partenaires : Université de Lorraine (Nancy),  
Université du Luxembourg

Filière soutenue par l'Université franco-allemande.

Renseignements : <http://ci.physik.uni-saarland.de>

Experimentalphysik  
Pr. Dr Christian Wagner  
[c.wagner@mx.uni-saarland.de](mailto:c.wagner@mx.uni-saarland.de)  
Tél. : +49 (0)681/302-3003

### **Licence (*Bachelor*) et Master en Mécatronique, cursus intégrés franco-allemands**

Université partenaire : ENSIAME Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis

Renseignements : [www.mechatronik.uni-saarland.de/de/studium](http://www.mechatronik.uni-saarland.de/de/studium)

Lehrstuhl für Systemtheorie und Regelungstechnik  
FR Mechatronik  
Pr. Dr Joachim Rudolph  
[j.rudolph@lsr.uni-saarland.de](mailto:j.rudolph@lsr.uni-saarland.de)  
Tél. : +49 (0)681/302-64721

# Cursus franco-allemands

---

## SCIENCES HUMAINES, LETTRES ET LANGUES

### Géographie/Histoire

Cursus intégré franco-allemand pour la formation des enseignants en classes européennes ou bilingues, délivrance d'un diplôme de licence et d'un certificat universitaire d'aptitude à l'enseignement bilingue.

Discipline : Géographie et/ou Histoire pour l'enseignement dans les lycées et collèges. (Pour les étudiants préparant un *Staatsexamen*, la 2e matière d'enseignement peut être étudiée à partir du 1er semestre à Metz, à l'exception de la Théologie protestante).

Université partenaire : Université de Lorraine (Metz)

Filière soutenue par l'Université franco-allemande.

Renseignements :

[www.uni-saarland.de/fachrichtung/geographie/studium/bili/studium](http://www.uni-saarland.de/fachrichtung/geographie/studium/bili/studium)

#### Géographie

Pr. Dr H. Peter Dörrenbächer

[p.doerren@mx.uni-saarland.de](mailto:p.doerren@mx.uni-saarland.de)

Tél. : +49 (0)681/302-58074

#### Histoire

Pr. Dr Dietmar Hüser

Contact :

Martina Saar (Secrétariat)

[martina.saar@mx.uni-saarland.de](mailto:martina.saar@mx.uni-saarland.de)

Tél. : +49 (0)681/302-2313

### Master en Histoire de la Culture, de la Littérature et de la Langue de l'Espace d'Expression Allemande

Universités partenaires : Université de Lorraine, Université du Luxembourg

Renseignements :

[www.uni-gr.eu/studieren/grenzueberschreitende-studiengaenge/trinationaler-master-germanistik](http://www.uni-gr.eu/studieren/grenzueberschreitende-studiengaenge/trinationaler-master-germanistik)

Pr. Dr Romana Weiershausen

[romana.weiershausen@uni-saarland.de](mailto:romana.weiershausen@uni-saarland.de)

Tél. : +49 (0)681/302-2334

### **Licence en Archéologie Classique (filière franco-allemande)**

Université partenaire : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Renseignements : [www.klassarch.uni-saarland.de/sites/institut/dt-frz.php](http://www.klassarch.uni-saarland.de/sites/institut/dt-frz.php)

Altertumswissenschaften, Lehrstuhl für Klassische Archäologie

Pr. Dr Carola Reinsberg

Dr Arne Thomsen

[klarch.sek@mx.uni-saarland.de](mailto:klarch.sek@mx.uni-saarland.de)

Tél. : +49 (0)681/302-3315

### **Licence et Master d'Etudes franco-allemandes : communication et coopération transfrontalières**

Universités partenaires :

Licence : Université de Lorraine-Metz

Master : Université de Lorraine-Metz/Université du Luxembourg

Filière soutenue par l'Université franco-allemande.

Renseignements : [www.efa-cept.univ-metz.fr](http://www.efa-cept.univ-metz.fr)

[www.romanistik.uni-saarland.de/de/ik/studium/deutsch-franzoesische-studien](http://www.romanistik.uni-saarland.de/de/ik/studium/deutsch-franzoesische-studien)

Lehrstuhl für Romanische Kulturwissenschaft und Interkulturelle Kommunikation

Pr. Dr Hans-Jürgen Lüsebrink

[luesebrink@mx.uni-saarland.de](mailto:luesebrink@mx.uni-saarland.de)

Jun.-Pr. Dr Christoph Vatter

[c.vatter@mx.uni-saarland.de](mailto:c.vatter@mx.uni-saarland.de)

Tél. : +49 (0)681/302-3666

Claudia Heß

[c.hess@mx.uni-saarland.de](mailto:c.hess@mx.uni-saarland.de)

Tél. : +49 (0)681/302-64006

### **Programme de coopération avec l'ENS de Lyon**

Etablissement partenaire : ENS de Lyon

Filières : Histoire

Renseignements : [www.nng.uni-saarland.de/lehre/auslandsstudium.htm](http://www.nng.uni-saarland.de/lehre/auslandsstudium.htm)

# Cursus franco-allemands

---

Pr. Dr Dietmar Hüser

Contact :

Martina Saar (Secrétariat)

[martina.saar@mx.uni-saarland.de](mailto:martina.saar@mx.uni-saarland.de)

Tél. : +49 (0)681/302-2313

## Programme de coopération avec Sciences Po Paris

Filières : Histoire, Sciences politiques, Communication interculturelle, Etudes romanes (civilisation)

Etablissement partenaire : Sciences Po Paris

Renseignements : [www.nng.uni-saarland.de/lehre/auslandsstudium.htm](http://www.nng.uni-saarland.de/lehre/auslandsstudium.htm)

## Licence (*Bachelor*) Etudes culturelles françaises et communication interculturelle et Master Communication interculturelle (espace francophone)

Etablissements partenaires : Université de Nantes, Université de Lorraine (Metz), EMLYON Business School, Université de Provence-Aix-Marseille I, Université Sorbonne Nouvelle (Paris 3), Université de Versailles/St. Quentin, Université de Limoges, ESC Le Havre-Caen, Université Laval Québec, Université du Québec à Montréal

Renseignements :

[www.romanistik.uni-saarland.de/de/ik/studium/interkulturelle-kommunikation](http://www.romanistik.uni-saarland.de/de/ik/studium/interkulturelle-kommunikation)

Romanische Kulturwissenschaft und Interkulturelle Kommunikation

Pr. Dr Hans-Jürgen Lüsebrink

[ik.beratung@mx.uni-saarland.de](mailto:ik.beratung@mx.uni-saarland.de)

Tél. : +49 (0)681/302-4789

Dr Thomas Schmidtgall et Julia Frisch

[t.schmidtgall@mx.uni-saarland.de](mailto:t.schmidtgall@mx.uni-saarland.de)

[j.frisch@mx.uni-saarland.de](mailto:j.frisch@mx.uni-saarland.de)

Tél. : +49 (0)681/302-4431

### L'enseignement du français (*Staatsexamen*)

Universités partenaires : Université Sorbonne Nouvelle (Paris 3), Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Université de Cergy-Pontoise, Université de Limoges, Université de Nantes, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Université Paris Diderot (Paris 7), EMLYON Business School (à partir du 7e semestre)

Renseignements : [www.romanistik.uni-saarland.de](http://www.romanistik.uni-saarland.de)

Dr Florian Henke  
[f.henke@mx.uni-saarland.de](mailto:f.henke@mx.uni-saarland.de)  
Tél. : +49 (0)681/302-3308

### Licence (*Bachelor*) et Master Etudes romanes

Universités partenaires : Université Sorbonne Nouvelle (Paris 3), Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Université de Cergy-Pontoise, Université de Limoges, Université de Nantes, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Université Paris Diderot (Paris 7), EMLYON Business School (à partir du 7e semestre)

Renseignements : [www.romanistik.uni-saarland.de](http://www.romanistik.uni-saarland.de)

Dr Florian Henke  
[f.henke@mx.uni-saarland.de](mailto:f.henke@mx.uni-saarland.de)  
Tél. : +49 (0)681/302-3308

### Licence (*Bachelor*) Littérature comparée, linguistique comparée et traduction (*VSLT*)

Université partenaire : Université Paris-Sorbonne

Renseignements : [www.uni-saarland.de/campus/studium/studienangebot/az/vslt](http://www.uni-saarland.de/campus/studium/studienangebot/az/vslt)

Spécialité Linguistique comparée  
Vergleichende Sprachwissenschaft, Übersetzen und Dolmetschen  
Ulrike Konz  
[u.konz@mx.uni-saarland.de](mailto:u.konz@mx.uni-saarland.de)  
Tél. : +49 (0)681/302-2508  
[www.uni-saarland.de/campus/studium/studienangebot/az/vslt/kontakt](http://www.uni-saarland.de/campus/studium/studienangebot/az/vslt/kontakt)

# Cursus franco-allemands

---

Spécialité Littérature comparée

Allgemeine und Vergleichende Literaturwissenschaft

Dr Claudia Schmitt

c.schmitt@mx.uni-saarland.de

Tél. : +49 (0)681/302-3310

[www.uni-saarland.de/lehrstuhl/solte-gresser/studium/bachelor](http://www.uni-saarland.de/lehrstuhl/solte-gresser/studium/bachelor)

## Master Traduction

Renseignements :

[www.uni-saarland.de/fr/master/offre-de-formation/lang-lett/traductologie/info.html](http://www.uni-saarland.de/fr/master/offre-de-formation/lang-lett/traductologie/info.html)

Translationswissenschaft/Übersetzen

Ulrike Konz

u.konz@mx.uni-saarland.de

Tél. : +49 (0)681/302-2508

[www.uni-saarland.de/fr/master/offre-de-formation/lang-lett/traductologie/contact.html](http://www.uni-saarland.de/fr/master/offre-de-formation/lang-lett/traductologie/contact.html)

## Master Littérature générale et comparée

Université partenaire : Université Paris-Sorbonne

Renseignements : [www.uni-saarland.de/lehrstuhl/solte-gresser/studium/master](http://www.uni-saarland.de/lehrstuhl/solte-gresser/studium/master)

Allgemeine und Vergleichende Literaturwissenschaft

Dr Claudia Schmitt

c.schmitt@mx.uni-saarland.de

Tél. : +49 (0)681/302-3310

## Master Musicologie

Cursus intégré franco-allemand en musicologie

Université partenaire : Université Paris-Sorbonne

Renseignements : [www.uni-saarland.de/musikwissenschaft](http://www.uni-saarland.de/musikwissenschaft)

Institut für Musikwissenschaft

Pr. Dr Rainer Kleinertz

rainer.kleinertz@mx.uni-saarland.de

Tél. : +49 (0)681/302-3660

Dr Margret Scharrer  
m.scharrer@mx.uni-saarland.de  
Tél. : +49 (0)681/302-3662

### **Erasmus Mundus European Masters Program in Language and Communication Technologies (EM LTC)**

Filières : Linguistique informatique, Technologie des Langues, Sciences cognitives, Informatique, Mathématiques, Intelligence artificielle  
Universités partenaires : Université de Lorraine, Université de Trente (Italie), Université de Malte, CUNI Prague (République tchèque), RUG Groningue (Pays-Bas), Université de Melbourne (Australie), Université Jiao Tong de Shanghai (Chine)

Renseignements : [www.lct-master.org](http://www.lct-master.org)

Dr Ivana Kruijff-Korbayová et Pr. Dr Hans Uszkoreit  
lct-info@coli.uni-saarland.de  
Tél. : +49 (0)681/85775-5356

### **Certificat Europaicum**

Toutes les filières

Renseignements :  
[www.uni-saarland.de/campus/studium/studienangebot/az/eupa](http://www.uni-saarland.de/campus/studium/studienangebot/az/eupa)

Michael Sausen, Ass. iur.  
Bâtiment B 4 1, bureau 0.08.4  
michael.sausen@uni-saarland.de  
Tél. : +49 (0)681/302-3608

### **DOCTORAT (*PROMOTION*)**

#### **Exemples de coopération transfrontalière**

##### **INTERDOC**

Le bureau pour la formation transfrontalière de doctorants « INTERDOC » est un projet commun de l'Université de la Sarre (UdS) et de l'Université de Lorraine. Il œuvre en tant que bureau de coordination centrale visant à initier et coordonner des écoles doctorales et projets transfrontaliers au sein de la Grande Région (Sarre, Rhénanie-Palatinat, Lorraine, Luxembourg, Wallonie). Ce projet a pour objectif principal de faciliter la formation de jeunes chercheurs effectuant leur thèse sur le territoire de la Grande Région tout en favorisant les échanges transfrontaliers.

## Cursus franco-allemands

---

Renseignements : Bureau de formation doctorale INTERDOC

Pôle France

Dr Maria Hegner

m.hegner@mx.uni-saarland.de

Tél. : +49 (0)681/302-64297

### **Filières : Chimie, Pharmacie, Géologie, Physique**

Réseau Européen de formation des doctorants : « Nouveaux Matériaux et Développement de Nouvelles Méthodes Physiques pour leur Etude Structurale ». En coopération avec l'Université de Lorraine, l'Université Louis Pasteur, l'ECPM de Strasbourg et le Centre de Recherche Public Henri Tudor de Luxembourg.

Réseau Européen de formation des doctorants : « Chimie-physique d'assemblage moléculaire biofonctionnel ». En coopération avec l'Université de Lorraine (Metz, Nancy), l'Université de Strasbourg et l'Université du Luxembourg.

Renseignements : [www.idoc.uni-saarland.de/](http://www.idoc.uni-saarland.de/)

### **Filières : Histoire moderne et Histoire contemporaine**

Ecole doctorale quadrinationale : Formation doctorale franco-allemande en histoire contemporaine. En coopération avec l'Université de Lorraine (Metz) et les Universités de Liège et du Luxembourg.

Renseignements : [www.nng.uni-saarland.de/fr/](http://www.nng.uni-saarland.de/fr/)

### **Filières : Science et ingénierie des matériaux**

DocMASE – Programme européen de doctorat en Science et Ingénierie des Matériaux. En coopération avec l'Université de Lorraine – Nancy, l'Université polytechnique de Catalogne (Espagne), l'Université polytechnique de Luleå (Suède), l'Université de Linköping (Suède)

Renseignements : [www.uni-saarland.de/eusmat](http://www.uni-saarland.de/eusmat)

### **Cotutelle de thèse**

Différentes facultés de l'université proposent des contrats de cotutelle de thèse avec des universités françaises. Les nombreux contacts avec la France dans toutes les disciplines permettent en outre au candidat de proposer un sujet axé sur la France.



Etudier dans une université allemande implique un séjour de longue durée. Vous trouverez ici les principales dispositions légales à prendre en compte pour votre arrivée et votre séjour en Allemagne.

## **Pour les citoyens de l'Union européenne, d'Islande, du Liechtenstein, de Norvège et de Suisse**

Pour entrer en Allemagne, les citoyens de ces pays devront s'inscrire au registre des résidents dès leur arrivée. Pour cela, le nouvel arrivant devra se munir d'une pièce d'identité et se présenter au Bureau d'accueil des citoyens (*Bürgeramt*) à la mairie de son nouveau lieu de domiciliation. Il y recevra un certificat confirmant son autorisation de séjourner en Allemagne.

## **Pour les non-ressortissants de l'Union européenne**

Les étudiants non-ressortissants de l'Union européenne doivent impérativement faire une demande de visa auprès des représentations diplomatiques allemandes (ambassade ou consulat) et ceci avant l'entrée en Allemagne. Le traitement des dossiers étant relativement long, il est vivement recommandé de se renseigner et d'entreprendre les démarches le plus tôt possible.

Les ressortissants de certains pays (Canada, Monaco, etc.) sont autorisés à entrer en Allemagne sans visa, mais devront se procurer sur place un permis de séjour. Veuillez consulter la liste des pays concernés sur le site Internet du Ministère des Affaires étrangères d'Allemagne :

[www.auswaertiges-amt.de/DE/EinreiseUndAufenthalt/Visabestimmungen](http://www.auswaertiges-amt.de/DE/EinreiseUndAufenthalt/Visabestimmungen)

## **Les visas**

Il existe différents types de visa :

### **Visa de candidature (*Visum zur Studienbewerbung*)**

Un visa de candidature doit être sollicité par tout candidat qui n'est pas encore admis à l'université ou au *Studienkolleg* en Allemagne. Ce visa lui permet de venir en Allemagne pour s'informer sur les études proposées par les universités allemandes et préparer sa demande d'admission.

Pour obtenir ce visa, il devra se présenter auprès des représentations diplomatiques allemandes (ambassade ou consulat) et fournir les documents suivants : un passeport en cours de validité, un certificat d'assurance maladie et une attestation prouvant que le financement de son séjour est assuré.

Ce type de visa a une durée de validité de 3 mois (avec possibilité de prolongation de 6 mois au maximum). Si le candidat est admis par une université ou un *Studienkolleg*, il pourra alors faire une demande de permis de séjour auprès du Service des étrangers (*Ausländerbehörde*).

# Règles d'entrée et de séjour en Allemagne

---

## Visa de séjour d'études (*Visum zum Studienaufenthalt*)

Un visa de séjour d'études doit être sollicité par tout candidat qui souhaite étudier en Allemagne et qui est déjà admis dans un établissement supérieur ou dans un *Studienkolleg*. Pour obtenir ce visa, il devra se présenter auprès des représentations diplomatiques allemandes (ambassade ou consulat) et fournir les documents suivants : un passeport en cours de validité, un certificat de fin d'études secondaires, un certificat d'assurance maladie, une attestation prouvant que le financement de ses études est assuré et éventuellement une attestation de ses connaissances linguistiques en allemand.

La durée de validité du visa de séjour d'études est de 3 mois.

## Le permis de séjour

Avant l'expiration du visa de candidature ou du visa de séjour d'études, tout candidat qui souhaite prolonger son séjour devra se procurer un permis de séjour à durée limitée (*Aufenthaltserlaubnis*) auprès du Service des étrangers (*Ausländerbehörde*).

Sa durée de validité est d'au moins un an et peut être prolongée sous réserve d'un résultat d'études satisfaisant et d'un financement assuré.

## Jobs étudiants, emplois

Les étudiants non ressortissants de l'Union européenne ont le droit de travailler 120 jours entiers ou 240 demi-journées dans l'année. Pendant leur première année en Allemagne, les élèves qui suivent un cours de langue ou un cours de *Studienkolleg* n'ont le droit de travailler que pendant les vacances universitaires et uniquement avec l'autorisation du Service des étrangers (*Ausländerbehörde*). Lors de leur deuxième année, les étudiants ont le droit de travailler sans autorisation particulière de la part des autorités, toujours dans la limite de durée décrite ci-dessus.

Le permis de séjour à durée limitée accordé aux étudiants ne leur attribue en aucun cas le droit de travailler sous d'autres conditions. Il n'est donc pas possible de financer son séjour par une activité professionnelle à temps complet.

Suite à l'obtention de leur diplôme, les jeunes diplômés sont autorisés à rester au maximum 18 mois en Allemagne pour chercher un emploi correspondant au cursus suivi. Ils doivent alors, comme pour toute autorisation de séjour, justifier d'un revenu minimum et d'une assurance maladie. Durant cette recherche d'emploi, une activité rémunérée moins qualifiée peut être exercée. Pour cela, une autorisation doit être demandée auprès du Service des étrangers (*Ausländerbehörde*).



## Pour tous les candidats étrangers

### Passeport

Tout citoyen étranger doit pouvoir justifier de son identité pendant son séjour en Allemagne. Il devra donc impérativement être muni d'un passeport en cours de validité ou d'un document équivalent ainsi que d'un permis de séjour pour les non-ressortissants d'un pays de l'Union européenne. En cas de perte du passeport, il est nécessaire de faire une déclaration dans les plus brefs délais auprès des autorités de police et d'effectuer une demande de renouvellement de passeport auprès des représentations diplomatiques de son pays d'origine. Il est vivement conseillé de conserver quelques photocopies du passeport et du visa allemand. En cas de perte du passeport, ces copies permettront d'accélérer la démarche de renouvellement.

### Copie certifiée conforme

Des copies certifiées conformes (*amtlich beglaubigte Kopie*) de documents anglais et français sont délivrées par les personnes et services suivants : mairies, notaires et universités.

Les services compétents à l'étranger sont les suivants : les représentations diplomatiques d'Allemagne (consulats ou ambassades), les autorités du pays et les traducteurs assermentés. La conformité de la copie est attestée par un cachet officiel.

Les associations bénévoles et paroissiales ne sont pas habilitées à cette pratique. Les écoles et institutions universitaires publiques sont uniquement autorisées à certifier la conformité des copies de documents délivrés par leurs soins.

## Adresses utiles

### Bürgeramt Saarbrücken City (Bureau d'accueil des citoyens) :

Gerberstraße 4  
D-66111 Sarrebruck  
buergeramt@saarbruecken.de  
Tél. : +49 (0)681/905-0

### Bürgeramt Dudweiler

Am Markt 1  
D-66125 Sarrebruck  
buergeramt@saarbruecken.de  
Tél. : +49 (0)681/905-0

# Règles d'entrée et de séjour en Allemagne

---

## Service des étrangers :

Landesverwaltungsamt Saarland  
Zentrale Ausländerbehörde  
Sachgebiet 2.4  
Lebacherstr. 6  
D-66113 Sarrebruck  
Tél. : +49 (0)681/501-00  
poststelle.sb@lava.saarland.de  
[www.saarland.de/748.htm](http://www.saarland.de/748.htm)

Landesverwaltungsamt Saarland  
Zentrale Ausländerbehörde  
Sachgebiet 2.3  
Ostpreußenstraße 29  
D-66822 Lebach  
Tél. : +49 (0)681/501-00  
poststelle.zab@lava.saarland.de  
[www.saarland.de/748.htm](http://www.saarland.de/748.htm)

Veillez vous présenter uniquement sur rendez-vous convenu par téléphone ou par courriel. Le bureau de Sarrebruck est responsable pour tous les citoyens de l'Union européenne et pour tous les candidats non ressortissants d'un pays de l'Union européenne qui résident dans la région de Sarrebruck ou de Hombourg.

Les candidats non ressortissants d'un pays de l'Union européenne qui résident dans la région de Merzig, Saarlouis, Neunkirchen ou de St. Wendel sont priés de s'adresser au bureau de Lebach.

Pour les candidats non ressortissants d'un pays de l'Union européenne, il est vivement conseillé de prévoir un rendez-vous aux moins quatre à six semaines avant la date d'expiration du visa/permis de séjour.

### **Journées d'information pour les étudiants en premier semestre**

Au début du semestre d'hiver (mi-octobre), l'Université organise sur le campus un Info-Basar à l'attention des étudiants de première année. Différents représentants des institutions et organisations en relation avec la vie étudiante sont présents pour répondre à leurs questions. La journée portes ouvertes de l'Université de la Sarre est organisée chaque année pendant le semestre d'été. De multiples institutions et organisations de l'Université de la Sarre participent à cette journée dans le but d'informer les futurs étudiants. Une semaine d'orientation est également organisée par le Service universitaire des relations internationales (*International Office*) pour les étudiants en échange international.

### **Coût et financement des études**

Les étudiants doivent disposer de moyens financiers suffisants pour couvrir leurs dépenses mensuelles estimées actuellement à un minimum de 650 €.

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de s'informer dans son pays auprès des ambassades et des consulats allemands ainsi qu'auprès du *Deutscher Akademischer Austausch Dienst* ([www.daad.de](http://www.daad.de)).

### **Cotisation sociale et coût de la vie étudiante**

Dans les établissements d'enseignement supérieur allemands, l'étudiant doit régler les frais suivants :

- cotisation sociale : environ 80 € par semestre
- ticket de transports en commun (*Semesterticket*) : environ 100 € par semestre
- fournitures universitaires : 50 € par semestre
- assurance maladie : environ 80 € par semestre

Les étudiants ERASMUS ne s'acquittent que du montant du *Semesterticket* (environ 100 €). A ces frais s'ajoutent les dépenses mensuelles usuelles telles que le loyer (minimum 200 €), la nourriture et les dépenses vestimentaires (minimum 300 €).

### **Assurance maladie**

Le régime d'assurance maladie est obligatoire pour les étudiants de l'Université de la Sarre. Ceux-ci doivent donc, avant de s'inscrire à l'université, adhérer à une caisse d'assurance maladie. Ces caisses d'assurance maladie accordent un tarif étudiant jusqu'au 14<sup>e</sup> semestre d'études ou jusqu'à l'âge de 30 ans.

Au-delà de ce nombre de semestres ou de cet âge, le montant des cotisations est plus élevé. Les dossiers des étudiants âgés de plus de 30 ans et commençant leurs études sont traités au cas par cas.

## Vie pratique

---

L'attestation d'assurance maladie est obligatoire pour s'inscrire à l'université. Les frais médicaux et hospitaliers étant particulièrement élevés en Allemagne, il est impossible de les assumer sans bénéficier d'une couverture maladie.

Les assurances voyage (souscrites à l'étranger ou en Allemagne) ou les couvertures maladies conclues à l'étranger ne suffisent en aucun cas pour l'inscription à l'université. Les assurances voyage peuvent être utiles uniquement pour les premiers jours passés en Allemagne avant l'inscription.

Les étudiants ressortissants d'un pays de l'Union européenne ou de pays ayant une convention de sécurité sociale avec l'Allemagne doivent être uniquement munis d'une carte européenne de sécurité sociale ou d'une attestation de la caisse d'assurance dans le cas où les parents exercent une profession libérale.

### Transports

Le campus de l'Université de la Sarre est situé à environ 10 km de l'aéroport Saarbrücken-Ensheim qui dessert Berlin, Düsseldorf, Hambourg, Stuttgart, Munich ou Luxembourg.

Les villes de Sarrebruck et de Hombourg en Sarre (où se trouve le campus universitaire de médecine) sont également accessibles par train. Elles sont desservies par de nombreux trains de type Eurocity (EC), Intercity (IC) et IntercityExpress (ICE). Le TGV relie Paris à Sarrebruck en 1h50.

Le campus de l'Université de la Sarre est bien desservi par les transports en commun (arrêts : « Universität Campus », « Universität Mensa » et « Universität Busterminal »). Les horaires de bus sont disponibles sur le site : [www.saarfahrplan.de](http://www.saarfahrplan.de). La faculté de médecine de Hombourg est accessible par les lignes 511 et 512 à partir de la gare de Hombourg en Sarre.

### Stationnement

Le stationnement sur le campus est payant pour les étudiants qui peuvent rejoindre l'université avec les transports en commun en moins de 45 minutes. Néanmoins, il est possible d'obtenir des dispenses dans certains cas (enfant à charge, bénévolat, handi-cap...).

Veuillez consulter le site de l'université pour plus de précisions.  
[www.uni-saarland.de/footer/dialog/anfahrt/saarbruecken/auto/parken](http://www.uni-saarland.de/footer/dialog/anfahrt/saarbruecken/auto/parken)

Contact : [verkehr@asta.uni-saarland.de](mailto:verkehr@asta.uni-saarland.de)

### Logement

Etre admis à l'Université de la Sarre n'implique pas la mise à disposition d'un logement. Les étudiants doivent réserver une chambre en résidence universitaire ou louer un logement auprès d'un particulier par eux-mêmes.

Il est relativement facile de trouver un logement approprié à proximité de l'Université de la Sarre. Cependant, il est conseillé de commencer ses recherches le plus tôt possible avant le début du semestre.

Le Service des relations internationales gère un contingent de logements pour les étudiants qui participent à un programme international (p. ex. Erasmus). Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au *International Office*.

Wohnraumverwaltung für Programmstudierende  
Universität de la Sarre  
Bâtiment A4 4, bureau 2.25  
Sina Krauß  
Tél. : +49 (0)681/302-71122  
[accommodation@io.uni-saarland.de](mailto:accommodation@io.uni-saarland.de)

Les étudiants internationaux qui ne participent pas à ce genre de programme sont priés de s'adresser à :

Studentenwerk im Saarland e. V.  
Wohnheimvermittlung  
Universität de la Sarre  
Bâtiment D4 1  
Tél. : +49 (0)681/302-2581  
[wohnen@studentenwerk-saarland.de](mailto:wohnen@studentenwerk-saarland.de)  
[www.studentenwerk-saarland.de/fr/Wohnen](http://www.studentenwerk-saarland.de/fr/Wohnen)

### Tableau électronique

[www.studentenwerk-saarland.de/de/Service/Kommunikation/Pinnwand](http://www.studentenwerk-saarland.de/de/Service/Kommunikation/Pinnwand)

*Pour les chambres et appartements privés :*

Le *Studentenwerk* a un bureau de location ouvert toute l'année à Sarrebruck et à Hombourg. Les offres de logements privés sont transmises aux étudiants à la recherche d'un logement.

## Vie pratique

---

### *Contact à Sarrebruck :*

Studentenwerk im Saarland e. V.

Private Wohnraumvermittlung

Service Point

Universität de la Sarre

Bâtiment D4 1, bureau 001

Tél. : +49 (0)681/302-2800

info@studentenwerk-saarland.de

[www.studentenwerk-saarland.de/fr/Wohnen/Wohnen-woanders/Private-Wohnungssuche](http://www.studentenwerk-saarland.de/fr/Wohnen/Wohnen-woanders/Private-Wohnungssuche)

### *Contact à Hombourg :*

Studentenwerk im Saarland e. V.

Private Wohnraumvermittlung

Campus Hombourg

Mme Marlies Jonderko

Bâtiment 74, bureau 1.02

Tél. : +49 (0)6841/16-27484

m.jonderko@studentenwerk-saarland.de

[www.studentenwerk-saarland.de/fr/Wohnen/Wohnen-woanders/Private-Wohnungssuche](http://www.studentenwerk-saarland.de/fr/Wohnen/Wohnen-woanders/Private-Wohnungssuche)

Les journaux locaux publient aussi régulièrement des annonces immobilières : *Findling*, *Wochenspiegel*, *Saarbrücker Zeitung*

Pendant vos recherches, vous pourrez loger à l'auberge de jeunesse de Sarrebruck, située à proximité du campus :

Europa-Jugendherberge

Familien- und Jugendgästehaus

Meerwiesertalweg 31

66123 Saarbrücken

Tél. : +49 (0)681/33040

saarbruecken@diejugendherbergen.de

[www.diejugendherbergen.de/saarbruecken](http://www.diejugendherbergen.de/saarbruecken)

L'auberge de jeunesse suivante est située près du campus de Hombourg :

Hohenburg-Jugendherberge

Familien- und Jugendgästehaus

Am Mühlgraben 30

66424 Homburg

Tél. : +49 (0)6841/3679

homburg@diejugendherbergen.de

[www.diejugendherbergen.de/Homburg](http://www.diejugendherbergen.de/Homburg)



### Activités culturelles et sportives

L'Université de la Sarre propose une vie culturelle et sportive très riche et diversifiée.

#### Théâtre

Plusieurs troupes de théâtre étudiantes recherchent en début d'année universitaire des comédiens pour travailler et représenter une pièce de théâtre.

*Le Pont* (français)

Pr. Dr Patricia Oster-Stierle  
p.oster-stierle@mx.uni-saarland.de  
<http://le-pont.jimdo.com/>

*Thunis* (allemand)

kontakt@thunis-uni.de  
[www.thunis-uni.de](http://www.thunis-uni.de)

*Los Mutantes* (espagnol)

[www.losmutantes.de](http://www.losmutantes.de)

*Theater Per se* (allemand)

<http://www.theater-per-se.de/>

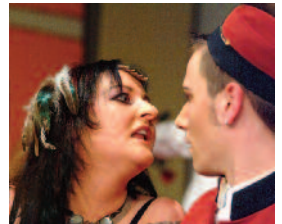
*ACT – Anglicists' Contemporary Theatre* (anglais)

<http://act-saarland.com/>

#### Danse

*\*Boyana\** (groupe de danse multiculturelle)

[www.uni-saarland.de/info/europainternationales/zis/kulturelles/tanz](http://www.uni-saarland.de/info/europainternationales/zis/kulturelles/tanz)



#### *Unifilm* – club de cinéma

Le comité général des étudiants ASTa projette régulièrement des films récents à l'université.

[www.asta.uni-saarland.de/unifilm](http://www.asta.uni-saarland.de/unifilm)

#### *Uni-Chor* – chorale universitaire

La chorale de l'Université de la Sarre.

[www.unimusik-saarland.de](http://www.unimusik-saarland.de)

#### *Uni-Orchester* – orchestre universitaire

L'orchestre symphonique de l'Université de la Sarre recherche chaque année des musiciens pour se produire lors de concerts publics.

[www.unimusik-saarland.de](http://www.unimusik-saarland.de)

### **Hochschulsport – sport universitaire**

L'Université de la Sarre propose des activités sportives, pour la plupart gratuites.

[www.uni-saarland.de/hochschulsport](http://www.uni-saarland.de/hochschulsport)

### **Activités religieuses**

Les communautés protestante, catholique, juive et musulmane sont représentées par différents groupes :

*Evangelische Studierendengemeinde (ESG)* – protestant – [www.waldhausweg7.de](http://www.waldhausweg7.de)

*Katholische Hochschulgemeinde (KHG)* – catholique – [www.khg-edith-stein.de](http://www.khg-edith-stein.de)

*Islamische Hochschulgemeinde (IHG)* – musulman – [www.ihg-saarland.de](http://www.ihg-saarland.de)

*Landesverband Jüdischer Studenten und Jugendlicher im Saarland* – juif –

[www.synagogengemeindesaar.de](http://www.synagogengemeindesaar.de)

### **Pôle France (*Frankreichzentrum*) de l'Université de la Sarre**

Le Pôle France a été créé en novembre 1996 comme service commun de l'Université de la Sarre. Il assure la promotion des activités francophones et franco-allemandes de cette université. Le Pôle anime le réseau des multiples contacts personnels et institutionnels avec la France et les universités françaises.

#### **Domaines d'activité**

- information sur les cursus binationaux, trinationaux et en lien avec la France de l'Université de la Sarre
- organisation de multiples manifestations (conférences, colloques, séminaires de recherche, universités d'été, manifestations culturelles) pour la promotion des échanges universitaires internationaux
- stages et emplois : soutien des étudiants lors de leurs premiers pas dans le monde du travail en France, en Allemagne et dans la Grande Région. Les services proposés sont les suivants : organisation de séminaires sur la candidature, aide à la candidature à une bourse de stage, aide à la recherche de stage, signature de la convention de stage
- publications scientifiques bilingues et trilingues dans nos collections *Frankreich-Forum* et *Vice Versa. Etudes culturelles franco-allemandes*
- formation doctorale : bureau de formation doctorale INTERDOC dédié à la promotion transfrontalière de la recherche et des doctorants
- soutien et promotion de projets interculturels franco-allemands (voire trinationaux) entre les villes jumelées de Nantes, de Sarrebruck et de Tbilissi dans le cadre du programme « Jeune Ambassadeur »
- information sur les programmes de rencontre et d'échange de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse via le Point Info OFAJ de la Sarre

Contact :

Frankreichzentrum – Pôle France

Université de la Sarre

Bâtiment A4 2, bureau 2.12 (secrétariat)

Tél. : +49 (0)681/302-2399

fz@mx.uni-saarland.de

[www.uni-saarland.de/fz](http://www.uni-saarland.de/fz)

### **L'Institut français de Sarrebruck – un lieu de rencontre avec la culture française**

Siège de l'Université franco-allemande, la Villa Europa, à Sarrebruck, abrite aussi l'Institut d'Etudes françaises. Chargée de promouvoir la culture et le patrimoine français, mais aussi de favoriser le dialogue franco-allemand, son équipe organise de nombreuses manifestations de qualité : lectures, conférences, colloques, représentations théâtrales, concerts, expositions ou encore un festival d'écriture dramatique contemporaine.

Un lien profond, historique et structurel, unit l'Institut français et l'Université de la Sarre. Son directeur étant parallèlement titulaire de la Chaire de littérature française dans le contexte européen, des passerelles ont été créées entre la Villa Europa et l'Université via le Pôle France : de nombreux invités interviennent sur des sujets en relation avec les séminaires proposés dans le cadre de la Chaire.

La revue *Villa Europa* propose un aperçu de la vie de l'Institut : Elle rassemble les résultats des conférences, des textes inédits d'écrivains francophones et des contributions d'étudiants. Les volumes de *Villa Europa* sont disponibles en ligne sur le site :

[http://universaar.uni-saarland.de/journals/index.php/villa\\_europa](http://universaar.uni-saarland.de/journals/index.php/villa_europa)

Contact :

Institut français

Villa Europa

Kohlweg 7

D-66123 Sarrebruck

Tél. : +49 (0)681/93812-200

Bus : 102, 109, 111 (arrêt « Ilsestraße »)

Site Internet de l'Institut français : [www.institutfrancais.de/saarbruecken](http://www.institutfrancais.de/saarbruecken)

Blog de l'Institut français : [iefsb.canalblog.com](http://iefsb.canalblog.com)

### ZiS – Bureau d'accueil et de conseil pour les étudiants étrangers

Le ZiS (Zentrum für internationale Studierende) est un département du Service des relations internationales (*International Office*) de l'Université de la Sarre : c'est là que les étudiants étrangers s'adressent pour obtenir des renseignements sur les études et sur la vie étudiante. Le bureau d'accueil met à disposition un « dossier de bienvenue » (Bât. A4 2, bureau 0.11) présentant le campus, la vie universitaire et les possibilités de loisirs en Sarre ainsi qu'une réserve de vaisselle pour faciliter l'installation des nouveaux arrivants. En début de semestre, il organise aussi des journées d'accueil pour informer de manière générale sur les études et les activités de l'Université de la Sarre. Une fois par mois, le ZiS propose gratuitement une visite guidée du campus, une excursion ainsi qu'un film projeté par le ciné-club du ZiS (bât. A4 4). De plus, *\*Boyana\**, la compagnie de danse multiculturelle du ZiS, recherche continuellement de nouveaux adhérents.

Le *ZiS-Buddy-Programm \*you & me\** permet aux étudiants internationaux de trouver un partenaire « tandem » allemand pour les aider dans les premières démarches sur place et pour faire connaissance. Dans le cadre de ce programme, le ZiS propose un *Stammtisch* (rendez-vous mensuel), des barbecues, une fête de Noël ainsi que des visites touristiques. Il existe aussi un tableau d'affichage où l'on peut trouver un partenaire afin de réaliser des activités en commun.

En tant que représentants de leur pays d'origine, les étudiants étrangers peuvent participer à la préparation et à la réalisation de « journées spécialités » (*Spezialitätentage*) au restaurant universitaire ou de soirées thématiques sur leur pays.

Pour plus d'informations sur les activités d'orientation et les activités culturelles du ZiS, veuillez télécharger la brochure « Nouveau à l'université ? » sur le site Internet du ZiS.

Contact :

Campus Center, A4 4, bureau 2.40 (2<sup>e</sup> étage) : Coordinatrice Mme Beate Meinck

Campus Center, A4 4, bureau 2.37 (2<sup>e</sup> étage) : Tuteurs ZiS et Bureau d'inscription aux manifestations du ZiS

Service des relations internationales, scolarité – Mme Anita Romina, A4 2, bureau 0.11

Pour plus d'informations :

[www.uni-saarland.de/info/europainternationales/zis](http://www.uni-saarland.de/info/europainternationales/zis)

### UniGR – Université de la Grande Région

Le projet « Université de la Grande Région » met en réseau les Universités de la Sarre, de Liège, du Luxembourg, de Lorraine, de Kaiserslautern et de Trèves. Le réseau comptant plus de 115 000 étudiants de toutes nationalités est un espace d'enseignement et de recherche privilégié. Les étudiants et doctorants ont la possibilité de bénéficier de l'offre de formation des universités partenaires, de coopérer en matière de recherche et d'être mobiles à l'échelle transfrontalière.

Le « **Statut Etudiant UniGR** » permet aux étudiants de suivre des cours dans une université partenaire de la Grande Région en complément ou dans le cadre de leur cursus actuel.

Sans avoir à verser des droits d'inscription dans l'université d'accueil, ils auront accès à l'offre de formation, le droit de passer des examens dans le(s) cours suivi(s), et recevront la carte étudiant de l'université partenaire avec laquelle ils peuvent entre autres bénéficier du tarif étudiant au restaurant universitaire et utiliser toutes les bibliothèques universitaires concernées.

Un **fonds de mobilité** mis en place par certaines universités partenaires permet à leurs étudiants et doctorants de bénéficier d'une **aide financière** pour couvrir les frais de déplacements vers une université partenaire.

Contact :

Université de la Grande Région  
Université de la Sarre  
Campus A2 3  
Carola Hodyas  
c.hodyas@ugr.uni-saarland.de  
Tél. : +49 (0)681/302-5039

Marie-Ann Kühne  
m.kuehne@ugr.uni-saarland.de  
Tél. : +49 (0)681/302-2133

Pour plus d'informations :  
[www.uni-gr.eu/fr](http://www.uni-gr.eu/fr)

## Interlocuteurs à l'Université de la Sarre

### **Service Zentrum Internationales – International Office (Service universitaire des relations internationales)**

Université de la Sarre  
Bât. A4 4 (Campus Center)  
Tél. : +49 (0)681/302-71100  
international@io.uni-saarland.de  
[www.uni-saarland.de/info/europainternationales/udsweltweit/international-office](http://www.uni-saarland.de/info/europainternationales/udsweltweit/international-office)

### **Frankreichzentrum – Pôle France**

Université de la Sarre  
Bât. A4 2, bureau 2.12 (secrétariat)  
Tél. : +49 (0)681/302-2399  
fz@mx.uni-saarland.de  
[www.uni-saarland.de/fz](http://www.uni-saarland.de/fz)

### **Studentenwerk im Saarland e. V. (Centre régional des œuvres universitaires – CROUS)**

Université de la Sarre  
Bât. D4 1 (campus Sarrebruck)  
Tél. : +49 (0)681/302-2800  
info@studentenwerk-saarland.de  
[www.studentenwerk-saarland.de](http://www.studentenwerk-saarland.de)

Annexe Hombourg  
Universitätsklinikum des Saarlandes bât. 74  
D-66424 Hombourg  
Tél. : +49 (0)6841/16-27483  
info@studentenwerk-saarland.de  
[www.studentenwerk-saarland.de](http://www.studentenwerk-saarland.de)

### **Studienkolleg der Universität des Saarlandes (Collège d'enseignement propédeutique)**

Université de la Sarre  
Bât. A3 2  
Tél. : +49 (0)681/302-2850  
studienkolleg@stk.uni-sb.de  
[www.uni-saarland.de/studienkolleg](http://www.uni-saarland.de/studienkolleg)

### **Studierendensekretariat (Scolarité)**

Universität de la Sarre  
Bât. A4 2, rez-de-chaussée  
Tél. : +49 (0)681/302-5491  
Demandes d'inscription : [anmeldung@univw.uni-saarland.de](mailto:anmeldung@univw.uni-saarland.de)  
[www.uni-saarland.de/studierendensekretariat](http://www.uni-saarland.de/studierendensekretariat)

Il y a aussi un point d'info dans le bâtiment A4 4 (Campus Center).

### **Zentrale Studienberatung (Service d'orientation et de conseil)**

Universität de la Sarre  
Studienzentrum – Zentrale Studienberatung  
Bât. A4 4 (Campus Center), rez-de-chaussée  
Tél. : +49 (0)681/302-3513  
[studienberatung@uni-saarland.de](mailto:studienberatung@uni-saarland.de)  
[www.uni-saarland.de/studienberatung](http://www.uni-saarland.de/studienberatung)

### **ZiS – Zentrum für internationale Studierende (Bureau d'accueil et de conseil pour les étudiants étrangers)**

Universität de la Sarre, bât. A4 4 (Campus Center) :

Coordination, bureau 2.40  
Mme Beate Meinck  
[b.meinck@io.uni-saarland.de](mailto:b.meinck@io.uni-saarland.de)  
Tél. : +49 (0)681/302-71113

Bureau d'inscription aux manifestations du ZiS, bureau 2.37  
Tuteurs ZiS  
Tél. : +49 (0)681/302-71117  
Universität de la Sarre, bât. A4 2 :  
Service des relations internationales, Service des étudiants, bureau 0.11  
Mme Anita Romina  
[a.romina@io.uni-saarland.de](mailto:a.romina@io.uni-saarland.de)  
Tél. : +49 (0)681/302-4480  
[www.uni-saarland.de/zis](http://www.uni-saarland.de/zis)



## Autres interlocuteurs

### **Ausländerbehörde (Service des étrangers)**

#### **Pour la région de Hombourg et de Sarrebruck :**

Landesverwaltungsamt Saarland  
Zentrale Ausländerbehörde  
Sachgebiet 2.4  
Lebacherstr. 6  
D-66113 Sarrebruck  
Tél. : +49 (0)681/501-00  
poststelle.sb@lava.saarland.de  
[www.saarland.de/748.htm](http://www.saarland.de/748.htm)

#### **Pour la région de Merzig, Saarlouis, Neunkirchen et St. Wendel :**

Landesverwaltungsamt Saarland  
Zentrale Ausländerbehörde  
Sachgebiet 2.3  
Ostpreußenstraße 29  
D-66822 Lebach  
Tél. : +49 (0)681/501-00  
poststelle.zab@lava.saarland.de  
[www.saarland.de/748.htm](http://www.saarland.de/748.htm)

### **Bürgeramt Saarbrücken City (Bureau d'accueil des citoyens/ Mairie de Sarrebruck)**

Gerberstraße 4  
D-66111 Sarrebruck  
Tél. : +49 (0)681/905-0  
buergeramtsaarbruecken.de  
[www.saarbruecken.de/de/rathaus/buergerservice/saarbruecker\\_buergeraemter](http://www.saarbruecken.de/de/rathaus/buergerservice/saarbruecker_buergeraemter)

### **Bürgeramt Dudweiler (Bureau d'accueil des citoyens)**

Am Markt 1  
D-66125 Sarrebruck  
Tél. : +49 (0)681/905-0  
buergeramtsaarbruecken.de  
[www.saarbruecken.de/de/rathaus/buergerservice/saarbruecker\\_buergeraemter](http://www.saarbruecken.de/de/rathaus/buergerservice/saarbruecker_buergeraemter)

**Deutsch-Französische Hochschule  
(Université franco-allemande)**

Villa Europa

Kohlweg 7

D-66123 Sarrebruck

Tél. : +49 (0)681/93812-100

info@dfh-ufa.org

www.dfh-ufa.org

**Deutscher Akademischer Austausch Dienst (DAAD)  
(Office allemand d'échanges universitaires)**

Kennedyallee 50

D-53175 Bonn

Tél. : +49 (0)228/882-0

postmaster@daad.de

www.daad.de

Il faut...

- 1 s'assurer que le cursus que vous souhaitez étudier est proposé à l'Université de la Sarre.
- 2 savoir si le cursus que vous souhaitez étudier est soumis à des restrictions d'admission.
- 3 vérifier à quel moment commence le cursus : au semestre d'hiver ou au semestre d'été (voir tableau récapitulatif du Centre d'orientation et de conseil, voir ci-contre).
- 4 connaître les critères et les démarches pour l'admission aux études universitaires (voir tableau récapitulatif du Centre d'orientation et de conseil, voir page suivante).
- 5 remplir les démarches universitaires et administratives.

# Tableau récapitulatif

## Critères et démarches pour une admission aux études universitaires régulières – 1<sup>er</sup> semestre

Allemands et étrangers titulaires d'un titre d'admission allemand (HZB)		Etrangers et Allemands titulaires de titres d'admission étrangers (HZB) (1)			
Filières avec N.C.		Filières sans N.C.		Ressortissants de l'UE et de l'espace Economique Européen	
Filières avec N.C.		Filières sans N.C.		Filières sans N.C.	
Uds	SfH	Uds	SfH	Uds	Uds
Date limite de demande d'admission Uds WS le 15/07 SS le 15/01 ↓ Autorisation d'inscription Uds ↓	Date limite de demande d'admission SfH WS le (31/05) 15/07 SS le 15/01 ↓ Autorisation d'inscription SfH ↓	Date limite de demande d'admission c/o uni-assist (2) WS le 15/07 SS le 15/01 ↓ Autorisation d'inscription Uds ↓	Date limite de demande d'admission SfH WS le (31/05) 15/07 SS le 15/01 ↓ Autorisation d'inscription SfH ↓	Date limite de demande d'admission c/o uni-assist (2) WS fin août SS fin février (3) ↓ Autorisation d'inscription Uds ↓	Date limite de demande d'admission c/o uni-assist (2) WS le 15/07 SS le 15/01 ↓ Autorisation d'inscription Uds ↓
Inscription à l'Uds (Date : cf. avis d'autorisation d'inscription)	Inscription à l'Uds WS début août – fin sept. SS début mars – fin mars	Inscription à l'Uds (Date : cf. avis d'autorisation d'inscription)	Inscription à l'Uds (Date : cf. avis d'autorisation d'inscription)	Inscription à l'Uds WS début août – fin sept. SS début mars – fin mars	Inscription à l'Uds (Date : cf. avis d'autorisation d'inscription)

- (1) Certificat de connaissance de la langue allemande obtenu avant le début des études (dans le cas contraire demande d'admission au Studienkolleg).
- (2) Demande d'inscription directement à l'Uds sans **uni-assist** pour :
- les filières francophones
  - les ressortissants allemands titulaires d'une HZB étrangère avec homologation d'un ministère de l'éducation (y compris la connaissance de la langue allemande)
  - les titulaires d'une HZB du Luxembourg.
- (3) La prolongation des délais concerne aussi les demandes venant d'autres pays en cas d'inscription au Studienkolleg et/ou pour les titulaires d'un DSH.

HZB	Hochschulzugangsberechtigung : titre d'admission aux études universitaires en Allemagne (en général le baccalauréat)	SfH	Stiftung für Hochschulzulassung, D-44128 Dortmund, <a href="http://hochschulstart.de">http://hochschulstart.de</a>
N. C.	numerus clausus = nombre de places limité	uni-assist e. V.	Bureau pour les candidatures des étudiants étrangers, Helmholzstr. 2-9, D-10587 Berlin, <a href="http://www.uni-assist.de">www.uni-assist.de</a>
WS	semestre d'hiver (d'octobre à mars)	DSH	Examen d'aptitude linguistique aux études supérieures (obligatoire pour les étudiants étrangers désirant s'inscrire en Allemagne).
SS	semestre d'été (d'avril à septembre)		
Uds	Université de la Sarre : Universität des Saarlandes, Postfach 15 11 50, D-66041 Saarbrücken, <a href="http://www.uni-saarland.de">www.uni-saarland.de</a>		

Abitur	baccalauréat allemand
Amtlich beglaubigte Kopie	copie certifiée conforme
AStA	comité général des étudiants
Aufenthaltserlaubnis	autorisation de séjour
Ausländerbehörde	service des étrangers
Bachelor	Licence/BA
Bachelorarbeit	mémoire de Licence
Bürgeramt	bureau d'accueil des citoyens
Chor	chorale
DAAD (Deutscher Akademischer Austausch Dienst)	office allemand d'échanges universitaires
Deutsche Sprachprüfung für den Hochschulzugang (DSH)	examen d'aptitude linguistique aux études supérieures pour les étudiants étrangers
Deutsches Sprachdiplom der Kultusministerkonferenz	diplôme scolaire de langue allemande de la réunion permanente des ministres de l'éducation, de l'enseignement et de la recherche des Länder
Diplom	diplôme
Direkter Hochschulzugang	droit d'accès universitaire direct
ECTS	European Credit Transfer System
Evangelische Studierendengemeinde	aumônerie protestante
Fachschaft	association des étudiants d'un département
Feststellungsprüfung	examen d'aptitude aux études supérieures pour les étudiants étrangers
Gasthörer	auditeur libre
Germanistik	études des langues, des civilisations et des lettres germaniques
Graduiertenkolleg	école doctorale
Großes Deutsches Sprachdiplom des Goethe-Instituts	le « grand diplôme » de langue allemande du Goethe-Institut
Hauptbahnhof	gare centrale

# Glossaire

---

Hausarbeit	dossier
Hochschulsport	sport universitaire
Info-Basar	journée informative pour les étudiants
International Office	Service universitaire des relations internationales
Islamische Hochschulgemeinde	association des étudiants musulmans
Katholische Hochschulgemeinde	aumônerie catholique
Kolloquium	colloque pour étudiants en fin d'études et pour doctorants
Krankenversicherung	assurance maladie
Kultusministerkonferenz des Länder	réunion permanente des ministres de la culture de la République fédérale d'Allemagne
Kurzstudium	séjour d'études de courte durée
Magister, Magister Artium	diplôme allemand en lettres, sciences humaines et sociales
Master	Master
Masterarbeit	mémoire de Master
Meldebescheinigung	déclaration de domicile
Mensa	restaurant universitaire
Modul	unité d'enseignement (U. E.)
Modulhandbuch	catalogue descriptif des U. E.
Numerus clausus (N. C.)	nombre de places limité
Orchester	orchestre
Pflegeversicherung	assurance soins (obligatoire en Allemagne, liée à l'assurance maladie)
Praktikum	stage
Promotion	doctorat
Promotionsstudiengang	études doctorales
Prüfungsamt/Prüfungssekretariat	bureau des examens
Referat	exposé oral

Semesterbeitrag	cotisation semestrielle
Semesterticket	ticket de transport en commun délivré par l'université pour un semestre
Seminar	séminaire
SfH (Stiftung für Hochschulzulassung)	fondation allemande pour les filières dont le nombre de places est limité
Staatsexamen	examen d'Etat (médecine, pharmacie, droit, enseignement primaire et secondaire)
Studentenwerk	centre régional des œuvres universitaires (CROUS)
Studienkolleg	collège d'enseignement propédeutique
Studierendensekretariat	scolarité
Test DaF (Test Deutsch als Fremdsprache)	examen d'aptitude linguistique en langue allemande
Transcript of Records	relevé de notes
Übung	travaux dirigés
Vorlesung	cours magistral
ZiS (Zentrum für internationale Studierende)	bureau d'accueil et de conseil pour les étudiants étrangers
Zulassungsbescheid	autorisation d'admission

Mise à jour  
Novembre 2014



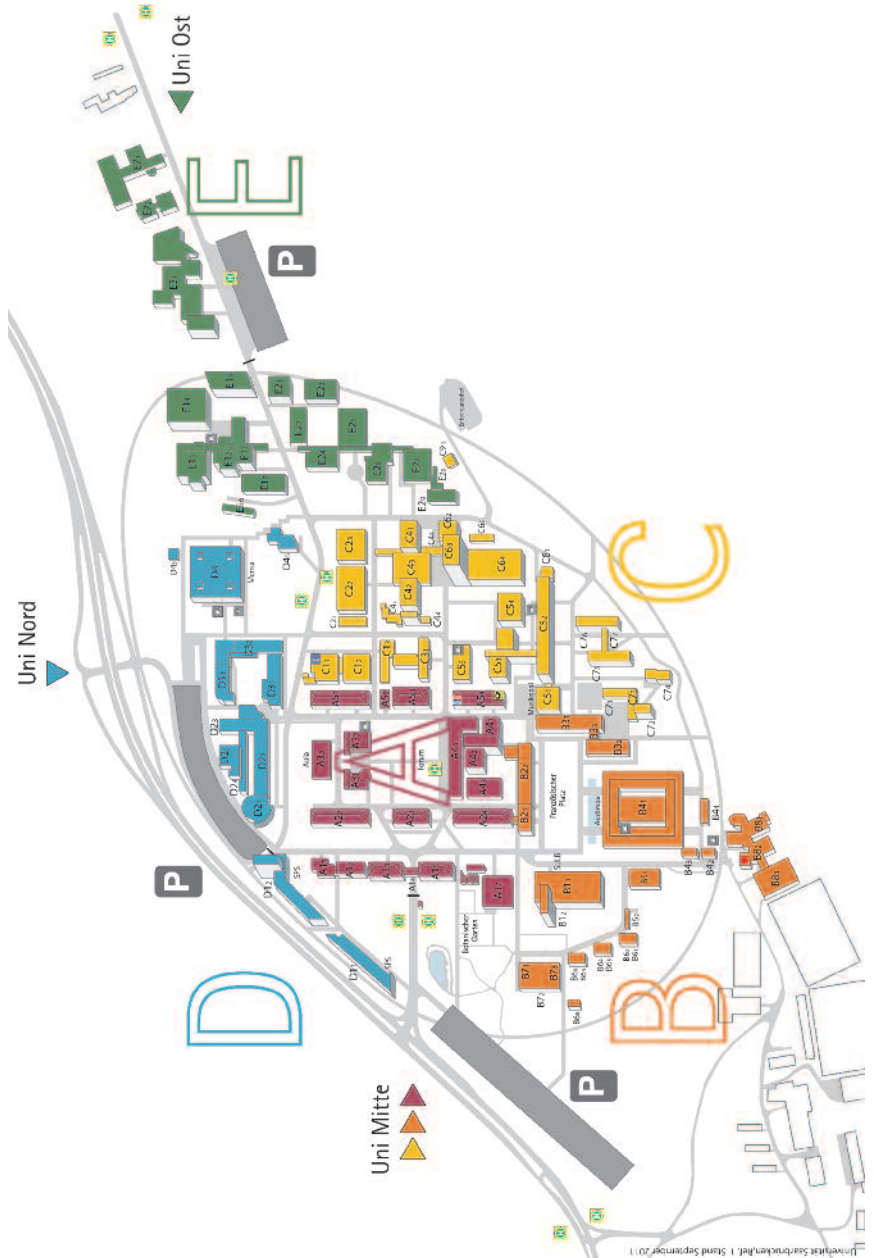




# Plan du campus de Hombourg



# Plan du campus de Sarrebruck





UNIVERSITÄT  
DES  
SAARLANDES



Pôle France  
Frankreichzentrum  
Universität des Saarlandes

**Contact :**

Frankreichzentrum/Pôle France  
Campus A4 2  
D-66123 Sarrebruck  
Tél. : +49 (0)681 302-2399  
Courriel : [fz@mx.uni-saarland.de](mailto:fz@mx.uni-saarland.de)  
[www.uni-saarland.de/fz](http://www.uni-saarland.de/fz)

En coopération avec :



UNIVERSITÉ DE LA  
GRANDE RÉGION  
UNIVERSITÄT DER  
GROSSREGION